

Toronto, le 23 mars 2023

## **Objet : Mise à jour de mars - nouvelle école secondaire Viamonde à Toronto**

---

Chers parents, tutrices et tuteurs,

Il me fait plaisir de vous offrir cette mise à jour régulière au sujet de l'avancement du projet d'école secondaire Viamonde dans l'est de la ville.

### **Processus pour trouver un nom à l'école**

D'abord, j'aimerais vous remercier d'avoir été si nombreux à soumettre des propositions de noms pour la nouvelle école. L'appel de propositions a pris fin le 17 mars et le comité d'analyse se réunira prochainement afin de retenir quelques suggestions (un maximum de six) à déposer à la table du Conseil, pour décision finale. Ça ne sera pas une mince tâche, puisque nous avons reçu au-delà de 60 propositions.

### **Horaire de la journée scolaire**

Nous savons qu'il existe différentes écoles de pensées sur la question de déterminer l'heure idéale pour commencer la journée scolaire des jeunes du secondaire. Alors que certains estiment qu'il est préférable que les jeunes puissent dormir plus longtemps le matin en commençant l'école plus tard, d'autres croient que le fait de commencer et de terminer la journée scolaire plus tôt leur permet de prendre part à plus d'activités parascolaires, de s'impliquer dans leur communauté et même, dans certains cas, d'occuper un travail à temps partiel.

En dépit de ces considérations, les conseils scolaires doivent conjuguer avec des facteurs externes afin de déterminer l'heure de début et de fin des cours, comme la question du transport scolaire et de la disponibilité des autobus, par exemple. Pour la nouvelle école, il a été déterminé que les cours débiteront à 8 h 15 et se termineront à 14 h 20.

### **Entente avec la ville de Toronto**

Le 6 mars dernier, la conseillère municipale Paula Fletcher a tenu une séance d'information à l'intention des citoyens du quartier entourant l'école et à laquelle plusieurs familles Viamonde ont participé. Deux points étaient à l'ordre du jour : (1) l'élaboration d'une entente d'utilisation du parc Felstead par les élèves de l'école pendant la journée scolaire et (2) l'impact de notre école sur la circulation dans les rues du quartier.



Les participantes et participants ont eu l'occasion d'en apprendre un peu plus sur notre projet, de poser leurs questions et de faire part de leurs commentaires. Ce fut une rencontre intéressante.

Néanmoins, quelques parents ont depuis questionné les termes de l'entente qui prévoit « une utilisation non-exclusive » du parc Felstead par les élèves, pendant la journée scolaire. À ce point-ci, il convient donc d'apporter certaines précisions sur ce qui a été négocié avec la Ville.

Il faut d'abord comprendre que le Conseil a négocié une utilisation du parc en fonction des besoins anticipés par l'école et non dans le but de convertir le parc municipal en une cour de récréation à usage exclusif de la communauté scolaire. Ainsi, le Conseil croit que les éléments de l'entente proposée répondront aux besoins prioritaires de ses élèves et qu'il n'est pas nécessaire de réquisitionner une utilisation exclusive du parc, laquelle reviendrait à priver tout un quartier d'un espace extérieur public sans que les besoins le justifient. Comme le Conseil scolaire Viamonde souhaite maintenir de bonnes relations avec les voisins des quartiers où il opère des écoles, il a privilégié une approche réaliste, basée sur des valeurs de partage et de collaboration tout au long du processus de négociation. Le Conseil n'a pas mis de l'avant l'argument basé « sur le droit constitutionnel à des écoles équivalentes », puisque la Ville de Toronto n'est pas tributaire à cet effet. Néanmoins, l'entente établit une relation privilégiée entre la Ville et le Conseil et prévoit même des mécanismes de résolution de problèmes entre les parties.

L'entente stipule que l'école n'aura pas à demander de permis pour utiliser le parc pendant la journée scolaire, à moins d'en avoir besoin pour des fonctions privées et exclusives. Puisque dans notre réseau scolaire, ce type d'utilisation est généralement planifié à l'avance, l'obtention d'un permis pour ce type d'utilisation ne devrait pas poser un problème.

Enfin, le Conseil s'est engagé à réévaluer l'impact du volume de la circulation autour de l'école au terme de sa première année d'opération afin de déterminer si d'autres dispositions que celles déjà prévues doivent être prises pour assurer la sécurité des piétons et des usagers de la route dans le quartier. Ce travail se fera avec un comité conjoint entre la ville et le Conseil.

## **Inscriptions à la nouvelle école**

Je tiens à vous rappeler que les élèves de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années qui résident dans la [zone de fréquentation adoptée pour la nouvelle école de l'est](#) seront automatiquement transférés à cette école. Toutefois, les familles de la nouvelle zone qui souhaiteraient [fréquenter une autre école secondaire du Conseil](#) doivent obtenir un formulaire de demande hors-zone auprès de la direction de leur école d'attache.

En attendant notre prochaine mise à jour, veuillez recevoir, chers parents, tutrices et tuteurs, mes salutations sincères.

Le surintendant de l'éducation,



Roland Desloges

- c.c. Mme Geneviève Oger, présidente du Conseil
- Mme Anna-Karyna Ruzskowski, membre du Conseil
- M. Michel Laverdière, directeur de l'éducation par intérim
- M. Francis Cronier-Thériault, directeur désigné, ÉS de l'est de Toronto
- Équipes de direction, écoles nourricières de l'ÉS de l'est de Toronto
- M. Ravi Ramdhony, directeur, Collège français
- M. Nabil El Kerri, directeur, École secondaire Étienne-Brûlé
- Comité exécutif